

Le 20 novembre 2015

November 20, 2015

AVIS PUBLIC

*(En vertu de l'article 11.1(1) de la
Loi sur les municipalités)*

Le conseil municipal de Memramcook a l'intention d'abroger, à une réunion extraordinaire en décembre 2015 (date à déterminer), l'arrêté no 16-1 (*Arrêté concernant le traitement et les dépenses du maire et des conseillers du Village de Memramcook*). Le conseil a également l'intention d'adopter, lors de cette même réunion, l'arrêté no 37 (*Arrêté concernant le traitement et les indemnités des membres du conseil du Village de Memramcook*) en vertu de la *Loi sur les municipalités*. Le but de ce projet d'arrêté est d'apporter certaines modifications à l'arrêté précité pour en faciliter l'application.

Les personnes intéressées peuvent consulter ce projet d'arrêté au bureau de la secrétaire municipale à l'édifice municipal de Memramcook situé au 540 de la rue Centrale à Memramcook, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 du lundi au vendredi.

Les première et deuxième lectures (par titre) de cet arrêté ont été adoptées à la réunion extraordinaire du lundi 9 novembre 2015.

PUBLIC NOTICE


*(Pursuant to Section 11.1(1) of the
Municipalities Act)*

The Village de Memramcook Council intends to repeal, during a Special Meeting in December 2015 (date to be determined), By-Law No. 16-1 (*Arrêté concernant le traitement et les dépenses du maire et des conseillers du Village de Memramcook*). The Council also intends to adopt, during that same meeting, By-Law No. 37 (*Arrêté concernant le traitement et les indemnités des membres du conseil du Village de Memramcook*) pursuant to the *Municipalities Act*. The purpose of this exercise is to bring certain modifications to the by-law in order to facilitate its application.

The proposed by-law may be available for viewing Monday to Friday, from 8:30 a.m. to 12 (noon) and from 1:00 p.m. to 4:30 p.m., at the Municipal Clerk's Office at the Village de Memramcook municipal building located at 540 Centrale Street in Memramcook.

The first and second readings (by title) of the proposed by-law were passed by Council during their Special meeting held on Monday, November 9, 2015.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE MEMRAMCOOK VILLAGE COUNCIL



Monique Bourque

Secrétaire municipale / Municipal Clerk